



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

**DECISION N ° 2023-006 DU 5 JANVIER 2023
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Monsieur Christophe AMAT, directeur opérationnel, l'intérim sera assuré par :

- Monsieur Denis FEUILLOLEY, directeur opérationnel, du 30 janvier au 3 février 2023.

Le directeur général,



David BARJON